



CAP Agricole Métiers de l'Agriculture Option Maraîchage

Diplôme reconnu par le ministère de l'agriculture Niveau 3

Contenu de la formation

• Modules généraux : 280 heures

- Agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux ;
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle ;
- Interagir dans son environnement social.

• Modules professionnels : 560 heures

- Réaliser les travaux des cultures ;
- Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement ;
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments ;
- Agroforesterie ;
- Vente directe.

Les + de la formation :

- Certiphyto ;
- Attestation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

• Stage en entreprise : 350 heures

- Dans une exploitation agricole de la région :
 - ↳ Se faire connaître des employeurs potentiels grâce aux stages en entreprise ;
 - ↳ Compléter les enseignements théoriques et pratiques par la mise en situation professionnelle.



Cette formation est financée par la région Bourgogne Franche-Comté et les fonds sociaux européens.

•Organisation de la formation :

- Formation de 9 mois:
 - ↳ 840 h en centre de formation ;
 - ↳ 350 h en entreprise (3 périodes de stage).

•Objectif de la formation :

- Acquisition des compétences nécessaires pour accéder à l'emploi de salarié agricole ;
- Construire son expérience professionnelle et acquérir de nouvelles compétences dans le domaine des cultures et l'utilisation des matériels dans un système en culture biologique.

Date de Formation :
Du 11 octobre 2021 au 24 juin 2022

Public concerné :

- Etre âgé(e) de plus de 18 ans ;
- Etre inscrit(e) comme demandeur d'emploi ;
- Etre sorti(e) du système scolaire depuis plus d'un an
- Utiliser le Compte Personnel de Formation

Condition d'entrée en formation :

- Satisfaire aux évaluations organisées par la formation
- Entretien sélectif de motivation ;
- Projet professionnel défini dans la culture des végétaux.

CFPPA - Challuy



243 route de Lyon
58000 CHALLUY

Rémunération :

- Prise en charge selon éligibilité (Pôle emploi, CRBFC, CPF...)
- Aucun frais pédagogiques

Poursuites de qualification :

- ↳ BAC Professionnel
- ↳ Brevet Professionnel Responsable d'exploitation agricole

Débouchés :

- ↳ Salarié (e) d'exploitations agricoles

Taux d'insertion

2020 : 70 %

Taux de réussite

2020 : 85 %

Taux de satisfaction

2020 : 4,5/5

<https://labonneformation.pole-emploi.fr/>

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter :

CENTRE de FORMATION PROFESSIONNELLE et de PROMOTION AGRICOLE

CFPPA de CHALLUY
243 route de Lyon
58000 CHALLUY

☎ 03 86 21 66 08

✉ cfppa.nevers@educagri.fr

Contacts : Hervé LAURENT, coordonnateur
Claire LEBOURG, référente handicap